

LANDIVISIAU

n°124

FÉVRIER 2021

LE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LANDIVISIAU

DOSSIER ENVIRONNEMENT





L'ÉDITO

LAURENCE CLAISSE,
MAIRE

En France et dans le monde entier, les informations relatives à la propagation de la COVID-19 et de ses multiples variants sont malheureusement toujours inquiétantes.

Pour nécessaires qu'elles soient, les nombreuses mesures de restrictions qui nous sont imposées dans notre quotidien depuis près d'un an sont de plus en plus lourdes et pesantes à supporter. Elles continuent aussi de bouleverser un grand nombre de secteurs d'activités économiques et associatives qui, d'annonce en annonce, ne voient pas encore le bout du tunnel.

Les divers protocoles sanitaires – toujours de plus en plus contraignants – mettent aussi à rude épreuve toutes celles et tous ceux qui doivent les appliquer et veiller à leur respect, notamment dans les établissements scolaires. Je veux ici remercier du fond du cœur tous les professionnels impliqués car je sais toute l'énergie qu'ils mobilisent avec un énorme dévouement.

Quoi qu'il en soit, ces efforts individuel et collectif sont indispensables pour aider les personnels soignants à gérer cette crise sanitaire qui, j'en suis profondément touchée, endeuille des milliers de familles.

À l'heure actuelle, de nombreuses personnes nous interrogent aussi pour savoir quand et où ils pourront se faire vacciner. En tant que Maire, je suis incapable de répondre à cette question car nous vivons au jour le jour au rythme des informations communiquées par la Préfecture. Une chose est sûre : dès qu'elle sera sollicitée, la commune continuera à mobiliser et à rendre disponibles tous les moyens nécessaires.

En ce début d'année 2021, cette période troublée ne doit pas nous empêcher de garder le cap que nous nous sommes fixé pour continuer à développer notre Ville.

Bien au contraire, qu'ils s'agissent d'éducation, de culture, de protection de l'environnement, d'aménagements urbains ou de renouvellement de quartier, de rénovation énergétique, du déploiement de la fibre optique... cette crise nous incite à un élan supplémentaire de dynamisme et à redoubler d'efforts pour que tous les projets en cours ou à venir aboutissent dans les meilleures conditions. Et c'est unis que nous y parviendrons !



Cette crise nous incite à un élan supplémentaire de dynamisme.

SOMMAIRE

3-5 ENVIRONNEMENT

Prévention des pollutions et sensibilisation.

Lutte contre les frelons asiatiques, les rongeurs et les plantes invasives.

Prévention contre l'influenza aviaire.

Ordures ménagères, les bons gestes.

6-7 VIE MUNICIPALE

Mandature 2021/2026, les projets sur les rails.

8-9 VIE CULTURELLE

Créativité & adaptation du service culturel.

9 ACTUALITÉ

Le nouveau site internet de la commune.

10 ENFANCE & JEUNESSE

La restauration scolaire des écoles publiques.

11 EN BREF

11 OPPOSITION

12 PORTRAIT

Yves Hernot, chevalier dans l'ordre national du mérite.

12 HOMMAGE

René Muzellec.

Directeur de publication
Laurence Claisse, Maire de Landivisiau.
Photographies
Services municipaux de Landivisiau.
Réalisation
Popcorn Communication Landivisiau.
Distribution Prêtcompact Landivisiau.
Tirage 4 700 exemplaires sur papier labellisé PEFC.





DOSSIER ENVIRONNEMENT

Préserver l'environnement et le patrimoine commun (ressources et milieux naturels, espèces animales et végétales, diversité et équilibre biologiques...) est synonyme de responsabilité envers les générations futures. Si le droit de l'environnement s'est fortement développé depuis une quarantaine d'années, nous avons toutes et tous notre part à prendre pour adopter un comportement plus responsable en matière d'impact sur la nature. C'est pourquoi votre ville agit au quotidien sur des opérations souvent méconnues du grand public.



PRÉVENTION DES POLLUTIONS ET SENSIBILISATION

Présidé par Laurent Péron et sa vice-présidente, Laurence Claisse, le syndicat de bassin de l'Élorn intervient sur le territoire en animant les programmes de reconquête de la qualité de l'eau, de protection des milieux aquatiques et de la biodiversité. L'objectif est de sensibiliser les scolaires et le grand public. Deux exemples menés en lien direct avec les services municipaux...



LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION PLASTIQUE

Dans le cadre d'un projet européen Interreg « Preventing Plastic Pollution », le syndicat et les services techniques viennent d'installer dans le Lapig, à l'aval immédiat du rond-point situé sous la Vallée des enfants, un filet de rétention afin de piéger les macro-déchets qui sortent des bouches d'eaux pluviales en sortie du réseau du boulevard de la République. Une fois collectés, les déchets d'une taille inférieure à 5 mm sont analysés pour recenser lesquels transitent par cette voie. ■



« ICI COMMENCE LA MER »

Le balayage régulier du centre-ville permet de récupérer une bonne partie des déchets plastiques malheureusement abandonnés sur l'espace public. Les services techniques de la commune ont également installé une vingtaine de macarons en lave émaillée « ici commence la mer » à proximité des grilles et avaloirs d'eaux pluviales. Ces macarons visent à sensibiliser au lien direct entre les avaloirs, la rivière et la mer car tous les débris jetés sur l'espace public se fragmentent en mer sans se biodégrader et contaminent les écosystèmes et la chaîne alimentaire. ■





LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES



Entre avril et juin, les services techniques municipaux installeront des pièges dans les arbres à différents endroits de la ville et à plus de 2 mètres pour éviter leurs vandalismes.

Les fondatrices quittant leur refuge d'hiver, le piégeage à cette période est le seul moyen de lutte préventive contre le frelon asiatique. L'objectif est de limiter la prolifération mais aussi le nombre de futurs nids.

Les pièges, que vous pouvez réaliser vous-mêmes, fonctionnent avec un appât alimentaire sucré composé de 1/3 de bière brune ou cidre + 1/3 de sirop de fruits rouges + 1/3 de vin blanc ou autre alcool servant de réupliff pour les abeilles. ■



Ces pièges ont permis la capture de 592 frelons asiatiques en 2020.



Photo Patrick Straub

LUTTE CONTRE LES RONGEURS

Un piègeur de la commune a déjà piégé une vingtaine de ragondins, certains faisant près de 10 kg.

Afin d'éradiquer les rats, ragondins et autres rongeurs nuisibles, le Préfet du Finistère a autorisé l'installation de pièges par arrêté préfectoral. Plusieurs pièges sont ainsi installés sur la commune par des professionnels agréés. Il a été constaté des vols et des dégradations ou ouvertures des pièges. Soyez respectueux! ■

Zoom

Nicolas Siou est le responsable des Espaces verts Environnement de la ville. Il encadre 13 agents et 1 apprenti

Le service a pour missions:

- l'entretien des surfaces engazonnées, des massifs...
- le fleurissement (suspensions, massifs...);
- l'entretien des surfaces sportives (intérieures et extérieures) et le contrôle hebdomadaire de leur conformité;
- l'entretien des chemins;
- la gestion des nuisibles;
- la gestion des plantes invasives...



PRÉVENTION CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE



Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale doivent respecter les règles dictées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Tout détenteur d'oiseaux est tenu de faire une déclaration en mairie (service Police municipale) en renseignant le Cerfa. ■

Pour en savoir plus



Scannez-moi!

LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES

Le service des Espaces verts est sensibilisé aux problématiques des plantes invasives, comme l'explique Nicolas Siou: "Nous travaillons en collaboration avec le syndicat de bassin de l'Élorn qui assure notre formation, le suivi de nos essais... Nous sommes ainsi en relation avec les services des autres communes, ce qui nous permet d'échanger sur nos constats, nos échecs et nos réussites... Sur Landvisiau, deux plantes en particulier nous donnent du fil à retordre: l'herbe de la pampa et la renouée du Japon. La première

est plus « facile » à contenir. La deuxième nous inquiète fortement; elle se prolifère très facilement et très rapidement. Au niveau des abords, elle gêne la visibilité des conducteurs, elle concurrence les plantes cultivées... Nous n'avons pour l'instant aucune solution pour nous en débarrasser ou du moins limiter son développement. Il ne faut surtout pas déposer ces plantes en déchetterie car broyées, elles se répandraient d'autant plus. Nous menons différents essais pour trouver des solutions..." ■





ORDURES MÉNAGÈRES

LES BONS GESTES

Le service Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau constate quelques dérives concernant les bacs à ordures ménagères ; l'occasion de rappeler quelques gestes essentiels à la bonne collecte.

CONTENEUR VERT



- Placez vos ordures en sacs.
- Ne placez que des déchets ménagers.
- INTERDIT : les gros déchets (comme les cartons bruns, la ferraille, les déchets verts...) qui sont à envoyer à la déchèterie.

CONTENEURS VERTS ET JAUNES



- Ne déposez aucun sac à côté des conteneurs.
- Leur lavage est à la charge de l'habitant.
- Ne mettez pas de housse de protection.
- Présentez votre conteneur la veille du jour de collecte, poignée côté route et, si possible, regroupé avec celui de votre voisin.
- Ramassez votre conteneur après la collecte, au plus tard le soir du jour de collecte.
- Votre conteneur est cassé ou volé ? Contactez la CCPL qui se charge des réparations gratuitement.
- Votre conteneur est trop petit ou au contraire trop grand ? Contactez la CCPL qui procède aux échanges.



Téléchargez
le Mémo TRI 2020



Tous les emballages ménagers et papiers se trient : en vrac (sans sac), vidés, non emboîtés et bien séparés (enlever l'opercule du pot de yaourt ou de la barquette de jambon, sortir le magazine du blister plastique : tout va dans la poubelle jaune mais séparément).

Attention, l'absence de tri constatée dans le conteneur entraîne le refus de collecte et dans ce cas, un autocollant jaune « Refus de collecte » sera apposé.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Depuis juillet, les emballages ménagers et les papiers sont à mettre indifféremment dans la colonne jaune ou bleue. Les autres déchets (cartons, déchets verts, déchets toxiques, encombrants, gravats...) sont à déposer en déchèteries, accessibles sans frais supplémentaires.

DÉPLOIEMENT DES BACS JAUNES SUR LANDIVISIAU

Certains foyers de Landivisiau (secteur campagne, collecté avec d'autres tournées) sont déjà concernés par « les bacs jaunes », c'est-à-dire la collecte dite alternée : une semaine les ordures ménagères, une semaine pour les recyclables.

La ville de Landivisiau étant une zone agglomérée de plus de 2000 habitants, la législation est différente. Plusieurs pistes d'études sont à l'étude pour répondre à la fois à la demande des usagers et aux contraintes budgétaires et légales. ■

POURQUOI LA REDEVANCE DÉCHETS A AUGMENTÉ ?

La redevance déchets finance les déchèteries, l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères, la collecte et le tri de la collecte sélective. Le budget doit obligatoirement s'équilibrer entre les dépenses et les recettes du service.

En 2021, l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes des encombrants instituée par l'État (+67%), l'augmentation du coût du traitement des encombrants (+41%), l'augmentation du coût du tri, l'augmentation des frais de collecte ont une répercussion directe sur l'équilibre du budget. À cela s'ajoute une chute des cours de la vente de matériaux recyclables (verre, papier, cartonnette...), une baisse des soutiens des éco-organismes, une diminution du tri pendant le confinement. Malgré les actions mises en place (changement du mode de collecte, économies dans le service...), l'équilibre budgétaire était impossible pour 2021 nécessitant l'augmentation de la grille tarifaire. Maintenons nos efforts pour préserver nos ressources naturelles, notre avenir et notre planète. L'effort collectif repose sur l'effort individuel. ■



MANDATURE
2021/2026

LES PROJETS SUR LES RAILS

Notre commune bénéficie d'une situation financière saine et malgré un contexte très incertain, la projection financière établie par le Cabinet KPMG permet d'envisager environ 22 M euros d'investissements sans augmentation des impôts.

1 REQUALIFICATION URBAINE / DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION (ENTREPRISES, MÉNAGES)

- Poursuite du schéma directeur « cœur de ville 2021/2026 ». Études menées dans le cadre du programme "Petites villes de demain".

1

Les grandes orientations budgétaires de l'année 2021 ont été actées. Elles privilégient naturellement les opérations s'inscrivant dans la poursuite de la déclinaison opérationnelle du P.A.D.D.* (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

2

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Travaux sur le porche de l'église (classé).
- Travaux sur la chapelle Sainte-Anne (classée).
- Rénovation thermique de l'espace culturel Lucien Prigent.
- Groupe scolaire Arvor : renouvellement par phase de la toiture ardoisé côté rue d'Arvor.
- Réhabilitation/extension salle de sport de Kerzourat (travaux).
- Rénovation thermique Hôtel de ville (études).
- Réhabilitation/extension médiathèque Xavier Grall (études).

3 VOIES ET RÉSEAUX DIVERS

- Renouvellement de l'éclairage public impasses Branly, Ducretet, Bell.
- Renouvellement des réseaux d'eaux pluviales rue Mangin et rue De Mun.
- Programme voirie 2021.
- Aménagement rue Yan d'Argent.
- Aménagement rue de Kerhuel.
- Aménagement rue de Kéravel (études).
- Aménagement rue du Maréchal Joffre (études).
- Aménagement quartier nord Coatquelfen (avec renouvellement éclairage public).
- Effacement des réseaux aériens rue de Kréach' Kélen et rue du Manoir.

3

4

OPÉRATIONS DIVERSES

- Travaux de confortement des falaises de la carrière de la rue Pierre Loti.
- Travaux de curage de l'étang de Kerzuguel.
- Accompagnement du déploiement du réseau de la fibre optique.
- Recherche de maîtrise foncière pour le renouvellement urbain (friches).

*P.A.D.D.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** de la commune définit 5 axes prioritaires.

Ce P.A.D.D. se décline par l'accompagnement et la mise en œuvre de différentes opérations d'initiatives publiques ou privées.

> AXE 1

Continuer à soutenir le développement économique et social de Landivisiau, important bassin d'emplois du Pays de Morlaix.

> AXE 2

Conforter l'image de Landivisiau, carrefour commercial.

> AXE 3

Accueillir la population dans un cadre de vie agréable.

> AXE 4

Pérenniser un niveau d'infrastructures, d'équipement et de services de proximité.

> AXE 5

Poursuivre les actions menées en faveur de la protection de l'environnement.





PETITES VILLES DE DEMAIN

LANDIVISIAU, UNE PETITE VILLE QUI A TOUT D'UNE GRANDE

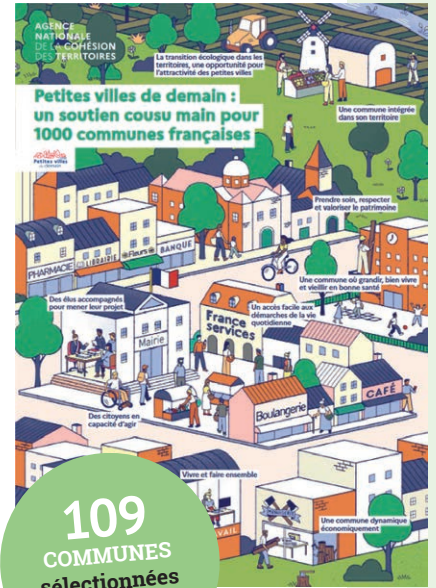
Landivisiau a été retenue dans le cadre du programme initié par l'État « Petites villes de demain ». Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20000 habitants exerçant des fonctions de centralité, en les accompagnant dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Ce programme devrait donc nous permettre d'accélérer les actions menées pour renforcer l'attractivité de notre centre-ville et améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Pour que Landivisiau puisse conforter son statut de ville dynamique, 3 axes principaux ont été retenus :

- **Accompagner** la rénovation de l'habitat afin de répondre à la forte demande de logements. Dans la continuité des opérations de requalification urbaine déjà engagées avec des opérateurs

publics et/ou privés, nous souhaitons pouvoir accompagner les propriétaires pour favoriser la réhabilitation de l'habitat et la rénovation énergétique de leurs logements (accès aux aides de l'ANAH, dispositif Denormandie...).

- **Encourager** la rénovation des locaux commerciaux et artisanaux comme pour l'habitat.
- **Moderniser** le tissu urbain et **valoriser** le patrimoine afin de créer un cadre de vie attractif et respectueux de l'environnement. Dans la continuité des aménagements-réhabilitations déjà réalisés, la ville s'engagera dans des opérations significatives : suppression de friches urbaines, liaisons piétonnes pour faciliter l'accès aux commerces et services, modernisation de la signalétique, renouvellement du mobilier urbain, réhabilitation-rénovation énergétique de sites communaux situés en Cœur de Ville comme l'Hôtel de ville et la médiathèque... ■



FIBRE OPTIQUE

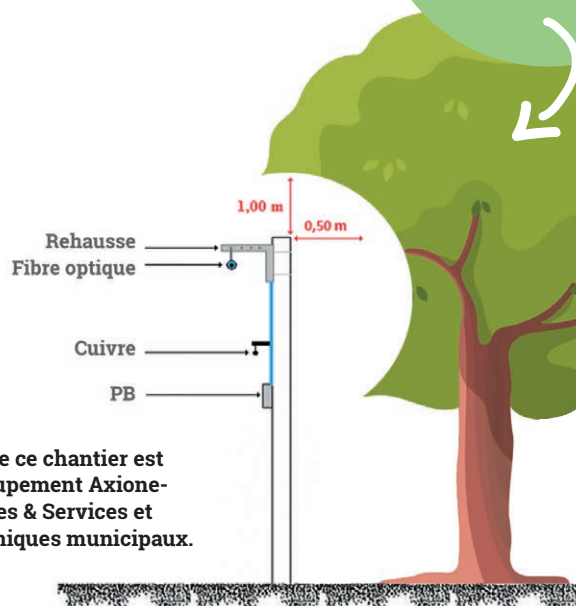
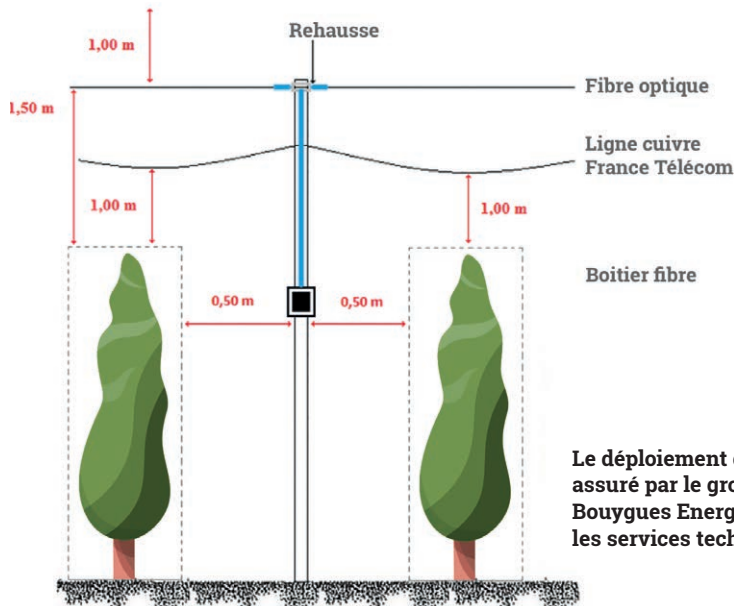
LE CHANTIER AVANCE À GRANDS PAS

Avec le projet « Bretagne très haut débit », la Région et les collectivités bretonnes se sont engagées à offrir un accès à internet en très haut débit à tous les Bretons d'ici à 2026.

Pour déployer au plus vite et au meilleur coût le réseau de fibre optique, il a été décidé de recourir aux infrastructures d'accueil existantes du réseau téléphonique ainsi que du réseau de

distribution de l'électricité. Par conséquent, les réseaux en cuivre et le réseau fibre vont cohabiter, tantôt ensemble sur des poteaux téléphoniques, tantôt en parallèle sur des poteaux propre, pendant probablement encore dix à quinze ans. C'est pourquoi, lorsque les contraintes techniques le nécessiteront, de nouveaux poteaux seront implantés. ■

Afin de faciliter la progression de ce chantier titanesque, il est demandé à chaque propriétaire de veiller à l'élagage des arbres à proximité des poteaux.



Le déploiement de ce chantier est assuré par le groupement Axione-Bouygues Energies & Services et les services techniques municipaux.



CRÉATIVITÉ & ADAPTATION DU SERVICE CULTUREL

Malgré le contexte compliqué, le service culturel de la ville poursuit ses missions en faisant preuve de créativité et d'adaptabilité. Plusieurs projets ont ainsi pu voir le jour : travail sur le patrimoine, cours de musique en visio, expositions en extérieur...

Voici quelques zooms...

LA QUÊTE DU CHEVAL

Sur proposition du service culturel, une très belle rencontre a eu lieu entre la photographe Aïcha Dupoy de Guitard et les élèves de seconde de la Maison Familiale Rurale : échanges en classe, découverte de la forge, sortie au centre équestre, prises de vues photographiques qui trouveront leur place dans les expositions qui se tiendront avant l'été, en partenariat avec l'Association « Photos en Poésie ».




Aïcha Dupoy de Guitard : "C'est un bonheur de travailler avec des jeunes profondément passionnés. Je les ai aidés à ouvrir leur cœur pour capturer les photos, à leur faire ressortir ce que le cheval leur apporte de merveilleux dans leur vie, à prendre le temps pour saisir le bon moment, la lumière, l'expression."

« AVEC PLAISIR »

L'exposition de Maëlle Labussière « Avec plaisir » étant fermée, les services culturel et enfance-famille rebondissent et réalisent des « pastilles » vidéos permettant une visite virtuelle.



www.le-vallon.fr

 Service Culturel Landivisiau

LE VALLON

SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE

Les professionnels du monde artistique sont autorisés à poursuivre leurs activités de création et de répétition. Cinq compagnies du territoire vont ainsi pouvoir travailler sur la scène du Vallon; une façon pour la Ville de soutenir les comédiens, musiciens et danseurs du territoire.



REPORT DES SPECTACLES

Tout est mis en œuvre pour que les spectacles prévus au Vallon soient, non pas annulés, mais reportés.

Pour en savoir plus sur le programme ou les conditions d'annulation : www.le-vallon.fr





LA BIBLIOTHÈQUE XAVIER-GRALL

UN JOYEUX DÉFI

Une simple idée amusante peut parfois prendre une ampleur surprenante! Ici et là, sur Landivisiau, ont fleuri en janvier tout plein de petits personnages hauts en couleur sur les vitrines et les fenêtres. L'équipe de la bibliothèque et leurs voisins du Dispositif Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP) se sont lancé le défi d'égayer notre quotidien et ça a fonctionné! Associations et commerçants se sont pris au jeu et ont rivalisé de créativité.



ON JOUE ?

En ces soirées confinées, pourquoi ne pas en profiter pour renouer avec le plaisir des jeux de société ? Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges à la bibliothèque. Venez faire les curieux et emprunter grands classiques ou nouveautés.

ON REGARDE UN FILM ?

Venez fouiner dans les sélections DVD de la bibliothèque: adaptations de romans, polar, comédies, dessins animés... Vous êtes assurés de trouver votre bonheur.



BIENVENUE

Estelle Valsecchi et Benoît Perignon ont rejoint l'équipe de la bibliothèque, Colette et Odile ayant fait valoir leurs droits à la retraite.



Après avoir dirigé la bibliothèque de Plouider, Estelle se réjouit de venir renforcer l'équipe jeunesse.



Benoît se voit quant à lui confier la gestion du fonds CD / DVD et aura en charge le développement des propositions multimédia en direction des ados.

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE



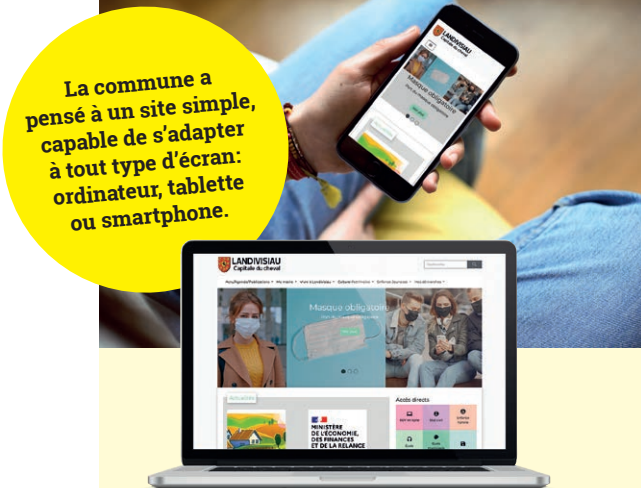
C'est avec enthousiasme que les services municipaux ont achevé la refonte du site internet de la Ville de Landivisiau. Après plusieurs mois de travail, le site est désormais prêt à accueillir ses nombreux utilisateurs.

Pour mener ce projet, la collectivité a accueilli dans ses locaux depuis novembre dernier Sophie Meyer, stagiaire en communication en 2^e année à l'Efap Bordeaux. La refonte du site internet répond à la volonté de faciliter l'accès à l'information, tout en remettant l'ergonomie au goût du jour.

Quelques changements ont été apportés au niveau du contenu et de la structure mais, dans l'ensemble, celui-ci reste le même. Cela permettra aux internautes de ne pas se sentir trop perdus pour poursuivre leur navigation.

Vous pourrez toujours y prendre rendez-vous pour la réalisation d'une carte d'identité ou d'un passeport, pour rencontrer les responsables du service Enfance-Famille-Jeunesse et vous inscrire aux newsletters. Toute la collectivité espère que vous apprécierez ce nouveau moyen de communiquer avec elle, et vous souhaite une bonne découverte du site! ■

www.landivisiau.bzh



La commune a pensé à un site simple, capable de s'adapter à tout type d'écran: ordinateur, tablette ou smartphone.



LA RESTAURATION SCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES



UNE ÉQUIPE GARANTE DE LA SANTÉ DES ENFANTS ET DU DÉVELOPPEMENT DU GOÛT

Avec en moyenne 140 repas consommés en restaurant scolaire chaque année pour un élève demi-pensionnaire, les cantines représentent des lieux essentiels pour l'éducation au goût.

Les 46 000 repas par an servis aux enfants de maternelle et élémentaire des groupes scolaires Denis Diderot et Arvor sont entièrement élaborés sur place.

✓ Des menus adaptés aux besoins nutritionnels des enfants et favorisant l'éveil au goût

Les menus sont diversifiés, équilibrés, en adéquation avec la saisonnalité, contrôlés au niveau de l'origine des produits et... développent le goût. Ils sont établis sur six semaines et respectent le plan alimentaire.

La Ville de Landivisiau s'associe aux animations nationales telles que « La semaine du goût » afin de développer la sensibilité gustative des enfants. Les deux groupes scolaires préparent, en partenariat avec la Ville, un projet « alimentation durable » afin de sensibiliser les élèves à la fois aux questions de santé et aux enjeux du gaspillage alimentaire.

✓ Depuis le 1^{er} novembre 2019, un repas végétarien une fois par semaine

Dans le cadre de la loi Agriculture et Alimentation du 30 octobre 2018 pour une alimentation saine, durable et accessible à tous, une expérimentation pendant deux ans est proposée aux communes désireuses de proposer aux enfants un repas

végétarien chaque semaine. La Ville s'est inscrite dans ce programme. Donc, ni viande ni poisson au menu ce jour-là, mais une association de légumes, céréales, qui pourra être combinée à des protéines animales comme les œufs ou les produits laitiers.

✓ Les circuits courts, de qualité et bio privilégiés

En 2022, les repas servis dans les écoles devront être composés avec 20 % de produits bio et 30 % de produits dits de qualité (provenant de signes reconnus : AOP, AOC, labels rouges, écolabel, Haute Valeur Environnementale...). La provenance de la viande bovine (circuit court), des produits frais et légumes de saison est indiquée sur les menus. Chaque jour, une composante bio est également intégrée au repas.

✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire

Les déchets sont pesés quotidiennement et font l'objet d'un suivi rigoureux par le service de restauration scolaire. Les enfants sont invités à participer à cette pesée en salle de

restauration depuis le début d'année 2019. Ils sont ainsi partie prenante de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

✓ Protocole sanitaire lié à la COVID 19

Depuis le mois de mai 2020, les services municipaux s'attachent à appliquer scrupuleusement les protocoles sanitaires dédiés à la restauration scolaire. Les enfants se sont parfaitement adaptés à ces évolutions (déjeuner par groupe classe, lavage des mains, distanciation, désinfection...).

✓ Des locaux adaptés et contrôlés qui garantissent la sécurité alimentaire

Les cantines scolaires font l'objet de contrôles réguliers et très rigoureux. Ceux-ci portent sur la qualité des matières premières, le respect des règles d'hygiène lors de la préparation des repas, l'aménagement et l'entretien des locaux et du matériel tant dans la cuisine que dans les lieux de stockage. Depuis 2017, ces contrôles font l'objet d'une publication sur le site internet « Alim Confiance ». ■

Durant ce temps de pause méridienne, les enfants sont encadrés par les agents municipaux.



Groupe scolaire Arvor.



Groupe scolaire Denis Diderot



Comme chaque année, la municipalité a offert des friandises aux élèves scolarisés dans les 4 groupes scolaires de la Ville pour leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Tous les paquets distribués ont été achetés chez des artisans locaux. Madame le Maire est également allée à la rencontre des enfants résidants sur l'aire d'accueil des gens du voyage.

Chez Pitchoun', on a fêté Noël avec les lutins du Père Noël et le traîneau est même passé! Madame le Maire et Madame Appriou, adjoint au maire, sont venues à la rencontre des enfants à l'occasion d'un goûter.



Grâce à un partenariat avec la Ville et Landi Commerces, l'agence locale du Crédit Agricole a financé une tombola de 1500 €. Ce sont ainsi quelque 75 clients et sociétaires qui ont reçu un bon d'achat de 20 € pour favoriser le commerce local.



Gabrielle Le Moan, née le 8 janvier 1921, vient de fêter ses 100 ans. Depuis son départ en retraite, elle vit près de sa fille Jacqueline et son gendre Yvon Balanant. Joyeux anniversaire!



EXPRESSIION DE L'OPPOSITION

UNE AUTRE GESTION DE L'EAU

Le groupe «Unis pour Landivisiau» a imploré car nous souhaitons respecter nos engagements et convictions énoncés dans notre programme. Le dossier de la gestion de l'eau est un des exemples flagrants. Alors que cette compétence sera obligatoirement transférée à l'intercommunalité en 2026, la majorité a préféré lancer un appel d'offres pour les 10 ans à venir. Le Maire a fait voter la reconduction de la délégation à une entreprise privée pour la fourniture et l'assainissement de l'eau à Landivisiau. En 2020, plus de 55 % des communes du Finistère gèrent l'approvisionnement et 65 % gèrent l'assainissement, en régie. Ce mode de gestion augmente chaque année mais Landivisiau s'entête à faire porter le poids financier aux Landivisiens. La différence est loin d'être anodine (+/- 25% d'économie de coût supplémentaire, la rémunération de l'entreprise...). Que diront les concitoyens de la CCPL en 2026 quand ils « hériteront » de cette charge ?

La CCPL devra travailler ce dossier en faisant une étude par un cabinet totalement indépendant. À terme, les tarifs seront harmonisés au sein de l'intercommunalité. Seul le choix d'une régie permettra un maintien, sinon une baisse des coûts de la gestion de l'eau.

À qui profite une délégation de service « opaque » qui n'apporte aucune valeur ajoutée et qui est bien plus coûteuse pour les Landivisiens ?

GRUPE "ENSEMBLE POUR LANDIVISIAU"

Samuel Phélipot – Éliane Auffret – Claude Abiven – Benjamin Ropert

ensemblepourlandivisiau@gmail.com

Ensemble pour Landivisiau @EnsembleLandi

RESPONSABLES ET VIGILANTS

Suite à des censures, non-transparence et non-prise en compte de nos avis par le groupe de M. Phélipot, nous avons décidé de créer notre groupe au conseil municipal. Nous retrouvons notre objectivité et notre souci de relater des faits avérés mais sans complaisance vis-à-vis de la majorité municipale plutôt que des procès d'intention.

Projet de gendarmerie: Notre groupe s'est exprimé favorablement à ce projet sur 20% de la parcelle disponible à Kervanous, projet répondant à leurs besoins et à la sécurité de notre territoire. Nous resterons vigilants quant à l'aménagement de la totalité du terrain dans le respect du développement durable.

Gestion de l'eau: compétence transférée à la CCPL en 2026. La décision a été prise pour Landivisiau, groupé avec Lampaul, de confier à une entreprise la gestion de l'eau pour une durée de 10 ans, permettant une réduction des tarifs. Notre proposition d'un contrat de 6 ans pour laisser toute latitude à la CCPL de choisir un système adéquat pour les 19 communes n'a pas été retenue.

Taxe ordures ménagères: augmentation de 50 % en 6 ans. Seul à voter contre l'augmentation de 2021, notre groupe déplore le fait que des solutions donnant de bons résultats au niveau du prix, mais aussi de la réduction des déchets, n'aient pas été mises en œuvre: redevance incitative et bac jaune sur toutes les communes de la CCPL.

« Petites villes de demain »: Landivisiau a pu bénéficier de ce projet de relance de par sa position centrale du territoire et parce qu'elle présentait des signes de fragilité. Ce programme vise à donner les moyens de concrétiser les projets de revitalisation pour redevenir une ville dynamique. Ce constat et ces solutions étaient le fil conducteur de notre réflexion pour notre programme des municipales 2020!

GRUPE "UN ESPRIT D'OUVERTURE POUR LANDIVISIAU"

Gaëlle Martineau – Gilbert Meudec – Nolwenn Dewailly

eol.landivisiau@gmail.com

Un Esprit d'Ouverture pour Landivisiau



YVES HERNOT

CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Yves Hernot a été nommé chevalier dans l'ordre national du mérite, promotion décembre 2020.

Diplômé des Beaux-arts de Montpellier sous la direction des peintres Bessil et Dezeuse et de l'École nationale Supérieure des Beaux-arts et d'Architecture de Paris, Yves Hernot s'est particulièrement investi dans la promotion de la culture depuis plus de 50 ans.

Depuis son arrivée en Australie en 1975, il s'est investi sans compter dans sa passion qui est l'art et la culture. Il n'a jamais manqué l'occasion de faire rayonner la France et son patrimoine culturel comme professeur d'art à Cranbrook Scholl, comme commissaire-priseur, comme conseiller artistique pour Qantas, comme Reporter à la télévision... Il a longtemps été le seul français

résident en Australie à faire une carrière dans une discipline artistique à ce niveau.

Véritable ambassadeur de la culture française dans le monde entier, Yves Hernot est fondateur, depuis 2012, de 4 prix « Yves Hernot » pour le Grand Prix de Peinture du Léon. Il a également ouvert un salon à la photographie qui rayonne sur l'ensemble de la Bretagne. Plus de 20 artistes ont été lauréats du prix « Yves Hernot ».

Attaché au développement du mécénat culturel, Yves Hernot a choisi la commune de Landivisiau pour offrir divers objets de type ethnographique : des bijoux berbères en argent d'Afrique du Nord de grande qualité, des objets aborigènes (noix de Baobabs sculptées, amulettes de Thaïlande en argent et pierres précieuses, médailles historiques...) qui sont aujourd'hui exposés au public dans la salle du Conseil municipal dans l'attente de la création d'un centre d'art spécifique. ■



Photo Le Télégramme

Yves Hernot a reçu la médaille de la Ville en 2018



RENÉ MUZELLEC

Figure incontournable de la vie associative landivisienne durant une soixantaine d'années, René Muzellec est décédé début décembre 2020. Il avait tout juste 90 ans.

Homme très discret, coiffeur pour dame rue Pasteur, René Muzellec s'est très impliqué dans les associations locales dès les années 1950 : notamment Les Kanerien Bro Leon, la toute première troupe de théâtre.

Merci René pour tout ce que tu as fait pour notre belle ville.

Il a également été cofondateur de la troupe « Les amis du théâtre de Landi », puis s'est engagé au sein de l'association des commerçants et de l'office de tourisme dont il assura la présidence durant de nombreuses années. Il fut aussi très impliqué dans la naissance du jumelage avec Bideford.

Organiste de grand talent à l'église Saint-Thuriau, René Muzellec n'hésitait pas à apporter son concours à la chorale Mouez Bro Landi. Il était également peintre amateur et a fait partie du jury du salon de peinture durant plusieurs années. ■



Photo Ernest J.